

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/education/>

De par son essence même, Mission Océan relève pleinement le défi du point 7 de cet ODD : « *Garantir, d'ici 2030, à tous les élèves des connaissances et des compétences requises pour la promotion du développement durable, notamment grâce à l'éducation en faveur du développement et des modes de vie durables (...)* ».

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/climate-change-2/>

Les océans sont le principal régulateur du climat. En sensibilisant les élèves et les enseignants, Mission Océan contribue directement à l'article 13.3 : « *Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide* ».

14 VIE AQUATIQUE



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/oceans/>

En initiant les élèves aux enjeux de développement durable des océans, en leur permettant d'aborder ces problèmes cruciaux sous un aspect ludique, Mission Océan entend « *créer l'étincelle* » et susciter des vocations pour les métiers des sciences et technologies. **Les élèves d'aujourd'hui seront les scientifiques et ingénieurs qui œuvreront demain à la protection des océans.**

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/globalpartnerships/>

La structure de Mission Océan répond parfaitement au point 17 de cet objectif : « *Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.* » En effet, le projet rassemble des organisations publiques, un centre de recherche et la fondation d'un grand groupe industriel, tous œuvrant main dans la main en faveur de l'éducation aux sciences et technologies et au développement durable.